

» boucles, des souliers en croissant, et des gands garnis de  
» neige » : Stockholm allait bientôt, dit-il, compter un  
courtisan de plus<sup>a</sup>.

Le voyage dura un bon mois. Il aurait pu durer plus long-  
temps : en 1645, pour passer d'Amsterdam à Copenhague,  
Chanut n'avait pas eu moins de trente-deux jours de mer, par  
suite du mauvais temps<sup>b</sup>; et sur la fin de cette même année  
1649, en novembre et décembre, il est vrai, il chemina lente-  
ment par terre à travers ces pays marécageux de Hollande et  
de Westphalie<sup>c</sup>. On franchissait ensuite le bras de mer, de

a. Tome V, p. 411, note : lettre du 7 sept. 1649. Sur la gâté de la famille  
Brasset, voir *ibid.*, p. 450. Chanut écrivait à Brasset, le 3 mars 1646, lui  
parlant de Mad<sup>e</sup> Brasset : « Je vous avoue franchement que ma femme &  
» moy avons de la passion pour elle, ainfy que je vois toutes les autres  
» perfonnes qui ont l'honneur de la connoître. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr.  
17962, p. 164.)

b. On a des lettres de Chanut, datées de Calais, 25 sept. 1645. (*Bibl.*  
*Nat.*, MS. fr. 17962, p. 23.) Puis les lettres suivantes :

D'Amsterdam, 4 octobre 1645, à M. de La Thuillerie : « J'ay l'obligation  
» de vous remercier de la bonne reception que M. Braffet m'a fait chez  
» vous à La Haye. » (Page 25.)

D'Amsterdam, 6 oct. 1645, à M. Brisacier : « ... Nous nous sommes  
» refolus de mettre bagages & vies dans vn grand nauire qui va droit à  
» Stokolm. Je descendray au Sund pour aller trouver Monsieur de La  
» Thuillerie à Copenhaghen ; ma femme, qui est refolue comme vn vieux  
» matelot, conduira tout en Suede. » (Page 29.)

De Copenhaghen, 10 et 19 novembre 1645 : « J'ay esté retenu en mer  
» trente deux jours d'Amsterdam icy par les vents contraires. » (Page 31 v.)

De Jeunecopin, 11 décembre 1645 : « L'apreté des chemins en cette  
» faison rendent nostre voyage difficile ; nous sommes à my-chemin de  
» Copenhaghen à Stokolm, & dix ou douze jours au plus nous y con-  
» duiront. » (Page 39.)

Du 17 déc. 1645 : « ... ma femme, qui est au Tellir il y a longtemps, &  
» qui passa en trois jours quatre heures d'Ellenor à Dather dans le mesme  
» vaisseau d'Hollande qui nous avoit porté d'Amsterdam... » (Page 45.)  
« Ma femme est dans le port à quatre lieues de Stokolm... » (Page 46.)

c. Lettre du roi de France à la reine de Suède, 12 oct. 1649 : « ... Nous  
» auons iugé à propos de renvoyer vers vous le sieur Chanut. Conseiller  
» en nostre Confeil d'Etat, avec la qualité de nostre Ambassadeur. » (*Bibl.*  
*Nat.*, MS. fr. 17965, p. 261.) Chanut se mit en route. On a des lettres de  
lui, datées de Dunkerque, 24 oct. : « M. d'Eltrades me donne vne fregate

Copenhague à Gotemborg ; de là à petites journées, par  
Jonkoping, on gagnait Stockholm : ce qui demandait une quin-  
zaine de jours. Ou bien encore, et c'était le trajet le plus  
court, le même bateau, parti d'Amsterdam, poursuivait sa  
route jusqu'au port de Stockholm. Descartes y débarqua, ce  
semble, un des premiers jours d'octobre ; le pilote qui vint,  
suivant l'usage, faire son rapport à la reine, lui dit des  
merveilles de ce passager extraordinaire, si savant dans les  
choses de la navigation : « ce n'était pas un homme qu'il avait  
» amené à Sa Majesté, mais un demi-dieu<sup>a</sup> ». Christine de  
Suède reçut aussitôt le philosophe, dans deux audiences  
successives, et se montra particulièrement de belle humeur.

» pour me porter à Fleffingue. » D'Amsterdam, 10, 12 et 13 nov.  
(Pages 264, 265, 269 et 271.) A cette dernière date, il écrivait au comte  
de Brégy, qui était à Stockholm : « ... Si l'eusse fait la diligence que ie  
» m'estois propofée, ie pouuois encore vous trouver à Stockolm. Ie defef-  
» pere d'impatience. Ma femme m'escrit, du 23 octobre, que vous soifiez  
» estat de demeurer encore trois semaines en nostre cour. Si ie n'eusse esté  
» retenu par le retardement de mon bagage, ie ferois arriué aparauant  
» que vous fuffiez party... Peut estre auffy l'auray l'honneur & la bonne  
» fortune de vous trouver à Hambourg dans vostre retour ; car en cette  
» faison la mer est facheufe, les nuits longues, & il fe trouve peu de bons  
» vaisseaux qui passent à Dantzic... » (Page 272.)

Chanut avait écrit, le 12 nov. : « J'espere me rendre dans trois sept-  
» maines à Stockolm. » (Page 269.) Mais le 29 nov. il n'était encore qu'à  
Hambourg, d'où il écrivit à M. de Brienne : « Le n'oserois parler des  
» incommoditez de ce voyage, où je me traîne si lentement, si ce n'estoit  
» qu'elles excusent sa longueur. Vous ne trouuerrez point estrange que je  
» sois encore à Hambourg, s'il vous plaist, Mon<sup>s</sup>, de confiderer quels  
» peuuent estre les chemins dans tous ces pais marecageux de Holande  
» icy, & par cette faison & par vne pluye continuelle. J'espere qu'elle  
» m'ennuyera moins dans les terres legeres du Holstein, & que, cette  
» lune passée, la gelée succedera & affermira les fanges de l'Ostrogothie.  
» Je ne prens qu'un demy jour de repos avec M. de Meules... »  
(Page 274.) Chanut n'arriva à Stockholm que le 21 déc. ; il écrivait  
« à M. D'Avaux », le 25 déc. 1649 : « Vous sçavez par experience que  
» le chemin de Paris à Stockolm en cette faison & avec vn peu d'equi-  
» page, ne se peut faire avec plus de diligence qu'en deux mois. »  
(Page 280 v.)

a. Tome V, p. 431. Voir ci-avant, p. 200.



Par une curiosité bien naturelle, et aussi afin de faire plaisir à son hôte, elle ne manqua pas de lui parler de la princesse palatine. Descartes s'empessa d'en informer Elisabeth, le 9 octobre<sup>a</sup>; le même jour, il rendit compte des deux audiences à ses amis de Hollande et de France<sup>b</sup>. Puis, pendant un mois ou six semaines, la reine paraît l'avoir laissé tranquille. C'était peut-être, de sa part, une attention délicate, pour lui donner le temps de se reconnaître et de prendre des habitudes nouvelles<sup>c</sup>. Peut-être aussi, comme elle était sûre maintenant d'avoir toujours sous la main, quand elle voudrait, son philosophe, elle n'était pas autrement pressée de se mettre elle-même à l'étude de la philosophie.

Dès le premier jour, Descartes avait fait deux constatations qui n'étaient point pour lui plaire. D'abord, on ne pouvait savoir si la jeune reine aurait ou non le goût de la philosophie : elle n'en avait jamais fait, et Chanut, sans que peut-être il en ait eu conscience, avait là-dessus trompé notre philosophe. Par contre, Christine était « extrêmement portée » à l'étude des lettres », entendez par là les lettres anciennes, la philologie : ne voulait-elle pas faire venir aussi Saumaise<sup>d</sup>? Soit pour cette double raison, soit pour une autre

a. Tome V, p. 429-431.

b. *Ibid.*, p. 432-433 (lettre à Picot), et p. 433-434 (à Brasset).

c. *Ibid.*, p. 433, note fin.

d. *Ibid.*, p. 430, l. 4-7. Brasset écrivait à La Thuillerie, le 5 octobre 1649 : « Il (Saumaise) est fort ébranlé pour faire vne promenade en Suede, » y ayant esté conuë trop ciuilement par cette scauante Reyne pour l'en » refuser. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17901, p. 684.) A propos de Saumaise, Conrart écrit le 2 avril 1650, à Rivet : « Je ne fay si la mort de M. des » Cartes ne le dégouffera pas du voyage de Suede. C'est une perte pour » les bonnes lettres, que celui-cy n'en soit pas reuenu; & c'en seroit une » beaucoup plus grande, que l'autre y demeurast. » Et dans la même lettre, à propos d'un M. Blondel, qui allait partir pour Amsterdam : « La » Hollande nous enleue tous nos grands hommes; & certes, quoyque la » France en fût digne par beaucoup de grandes raisons, au moins ne leur » est-elle plus un séjour utile ni agreable depuis les confusions dont elle » est remplie & les miseres qui l'accablent. » (Page 540, *Valentin Conrart*, par René Kerviler et Ed. de Barthélemy, in-8, Didier, 1881.)

cause, Descartes, dans ses premières lettres du 9 octobre, fait espérer à ses amis qu'ils le verront bientôt : à peine arrivé, il parle déjà de repartir. Quel agrément, en effet, pouvait-il trouver à Stockholm? Son ami Chanut était absent; Descartes eût sans doute mieux fait de l'attendre en Hollande, pour se joindre à lui lors de son passage, et arriver à la cour de Suède en même temps; mais il craignit que le voyage ne fût ainsi retardé jusqu'à l'hiver, ce qui eut lieu en effet<sup>a</sup>. Chanut avait voulu cependant que le philosophe logeât à l'ambassade de France, et celui-ci ne put refuser; mais dans quelles conditions s'y trouva-t-il? Madame Chanut était demeurée seule à Stockholm, fidèle Pénélope attendant son Ulysse. Elle fit le meilleur accueil, on n'en doit pas douter, à cet illustre ami de son frère et de son mari<sup>b</sup>, et n'épargna rien pour qu'il eût dans sa maison toute commodité. Mais, outre que Descartes n'y était pas chez lui et ne s'y sentait pas entièrement libre, Chanut ne fut de retour qu'à la fin de décembre. Pendant près de trois mois, notre philosophe se trouva donc privé, non pas de toute société, mais de la conversation qui lui eût été la plus nécessaire. Parmi les autres Français de Stockholm, il y aurait bien eu le premier médecin de la reine, M. du Ryer<sup>c</sup>, qui s'était intéressé aux lettres philo-

a. Tome V, p. 363, l. 10-15.

b. *Ibid.*, p. 432, et p. 444, note a. Voici les premières impressions de Chanut à son arrivée en 1646. Lettre du 6 janvier : « Le pais est veritablement froid & fauage, le sejour en paroît triste & sterile de tous diuertissemens. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 64 v.) Et le 13 janvier : « Je ne trouue point le lieu si fauage qu'on me l'auoit figuré, & je ne vois rien qui me deplaisé, que la relation qu'on me fait que toutes choses, » pour le viure, sont aussy cheres à peu pres qu'à Paris, & tout le reste tellement hors de prix qu'il se faut refoudre à le faire venir d'Holande. » Cela ne vient pas fort commodement à ma famille, qui est telle que » Monsieur de La Thuillerie, autant splendeur qu'aucun autre, m'a dit que » je faisois honneur à la nation. » (Page 66.)

c. Chanut à Servien, 6 juin 1648 : « Depuis quelques jours, M. du Rier » son medecin, apres auoir pris femme en cette ville, demandant permission de la mener faire vn tour en France, où il a befoing de donner » ordre à ses affaires domestiques, & voir vne fille qu'il a de son premier

sophiques de Descartes; mais lui aussi était absent : Christine l'avait laissé partir en France, en retenant toutefois sa femme à Stockholm, pour être sûre qu'il reviendrait. Descartes dut se contenter de l'aumônier de l'ambassade, le P. François Viogué, religieux instruit, docteur en théologie; Chanut avait mis tous ses soins à le bien choisir<sup>a</sup>. De

» mariage, a obtenu la liberté de faire ce voyage, mais laissant icy fa  
» femme pour ostage, & promettant son retour dans quatre mois... »  
» *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 423 v.) Et encore : « La Reine fait état de fa  
» suffisance en son art, & l'aime pour l'affection qu'il a de la servir. Il est  
» le seul de sa profession en qui elle se confie de fa fanté. Elle luy parle  
» librement, mais ne luy donne aucune communication de ses affaires. »  
(Page 424 v.)

a. Chanut à M. de Meules, 20 janvier 1646 : « Je vous escrivis, M.,  
» des le 6<sup>e</sup> de ce mois, la peine où j'estois du dessein de Monsieur Lan-  
» glois nostre aumônier, qu'il s'est forgé dans l'esprit qu'il mourroit en  
» ce pais, s'il y demouroit plus longtemps. Je n'ay rien oublié pour le  
» dissuader de cette mauuaise tentation. Je le voulois obliger à demeurer  
» seulement trois mois avec nous, pour attendre que j'eusse vn autre  
» ecclésiastique, luy promettant de le renvoyer en France au printemps  
» avec Monsieur Porlier mon neveu, qui s'est venu promener icy avec  
» moy. Mais tout cela n'a reussi qu'à le confirmer dans son opiniafre fan-  
» taisie. Il s'en va avec Monsieur de La Tuillerie. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr.  
17962, p. 101.)

Dans une lettre à « Monsieur Gueffier, Resident à Rome », du 27 janv.  
1646, Chanut donne des détails : « Lorsque je partis de France, je fis tout  
» mon possible pour amener vn Ecclésiastique dont la vie & la doctrine  
» serussent, non seulement à ma famille, mais à tous les catholiques qui  
» se rencontrent en cette cour & n'ont exercice de religion que dans la  
» Maison du Ministre du Roy. J'auois bien rencontré en ce choix. Mais  
» celui qui a passé avec nous, s'est tellement degoutté du pais, que je me  
» voids contrainct à le renvoyer en France. J'approue (*sic*) que ceux qui  
» ont esté auparavant moy en ce mesme poste, ont eu pareilles difficultez,  
» & qu'il est difficile qu'un prestre seculier, tant soit peu habile homme,  
» veule donner son temps en ces lieux, où il n'y a benefices ny cures à  
» obtenir. Cela m'a fait penser à vn Religieux Augustin reformé, appellé  
» le Pere Viogué, que je connois de longue main pour homme pieux &  
» tres sçauant. Lorsque les Augustins reformez du petit Couuent du faux-  
» bourg St Germain de Paris prirent la direction du grand Couuent au  
» bout du Pont Neuf, ils se trouuerent obligez de mettre sur les bancs de  
» la Faculté de Theologie à Paris pour le Doctorat deux Peres de leur  
» Maison, comme c'est l'ordinaire; ils n'en trouuerent | point de plus  
» capable que ledit Pere Viogué, qu'ils obligerent contre son gré à entrer

là, sans doute, ces entretiens théologico-philosophiques, par-  
fois le soir, qui édifiaient Madame Chanut : elle aurait voulu  
que ses fils, deux jeunes garçons de quatorze à dix-huit ans,

» en cette carriere. Comme il en estoit à la fin, prest de prendre le bonnet  
» de docteur avec beaucoup d'approbation dans tous les actes publics, il  
» arriua que les anciens Augustins, vne belle nuict, rentrerent dans leur  
» Couuent & en chasserent les reformez, qui ne tenant plus cette maison,  
» ne voulurent plus qu'aucun des leurs paruint au doctorat. Le Pere Vio-  
» gué, après le trauail de deux années, se voyant prest d'obtenir ce degré  
» honorable dans son corps, insista pour acheuer & prendre le bonnet.  
» Vne faction nouuelle s'eleue dans ceux de son ordre en mesme temps &  
» luy refuse la suite de cet honneur. Il s'en plaint à son general, qui luy  
» permet de poursuire cette dignité, & pour cet effect | luy ordonne de  
» retourner au grand Couuent pour y acheuer sa science. Il y va, mais  
» ceux de son ordre enuieux le chargent de mille rapports à Rome, & fans  
» attendre ce que le General ordonneroit sur leurs instances, l'enleuent de  
» viue force au sortir de Sorbonne, l'enferment chez eux, luy font passer le  
» temps qu'il deuoit prendre le bonnet, & enfin le releguent en vn mona-  
» stere éloigné, au Blanc en Berry. Comme je sçauois le detail de cette  
» affaire, & connoissois la bonté, candeur & doctrine de ce bon Pere,  
» j'eus quelque dessein de le demander comme j'estois prest à partir. Mais  
» on me pressoit. Il estoit éloigné de la Cour, & je ne sçauois point s'il  
» voudroit venir. Maintenant que d'un costé je ressens la peine qu'il y a  
» de trouuer des gens propres à servir Dieu en ces lieux, | & que je suis  
» aiseuré qu'il me donneroit volontiers quelques années à trauailler en  
» repos icy, & faire prouision d'estudes pour la predication quand il s'en  
» retourneroit en France, j'ay pensé qu'il n'y pouuoit auoir inconuenient  
» de le demander à son General, & que, s'il y auoit quelque difficulté,  
» elle pourroit venir de ce que, ne me connoissant pas, il douteroit de la  
» certitude de ce que je luy expose; de façon que, s'il vous plaist de  
» vous donner la peine de le voir & de luy faire entendre que le Roy tient  
» vn Ministre en cette Cour, qu'elle est entierement Lutherienne, que le  
» petit nombre de catholiques qui s'y trouue n'a pas en tout le Royaume  
» vn seul prestre, & n'en peut auoir que dans nostre Maison, qu'il importe  
» que ce soit vn homme sçauant & de bonne vie; qu'il y a | trop de mon  
» propre interest, pour luy demander ledit Pere Viogué, si je ne le con-  
» noissois tel & si je n'estois bien aiseuré de sa probité : j'estime qu'il ne  
» fera point de difficulté de luy donner obedience pour me venir trouuer  
» icy en habit d'Ecclésiastique seculier, n'y pouuant estre admis autre-  
» ment; & peut estre que le Pere General ne trouuera pas mauuais de  
» tirer aussy par cet expedient ce pauvre Religieux de la rigueur que luy  
» font souffrir ceux de son ordre, pour ce qu'il a desiré d'estre Docteur  
» contre leur gré. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 109 v. à p. 112.)

A M. de Meules, 19 mai 1646. Il s'agit toujours d'un aumônier : si le



y assistassent pour en profiter<sup>a</sup>. Descartes connut encore un autre Français, le seul « honnête homme » ou de bonne

P. Viogué manque, « mon neveu me cherchera ce qui nous faut, car il » vaut mieux attendre vn peu plus & auoir vne perſonne qui puiſſe eſtre » ſuperieur en ſa fonction, égal en la conuerſation, & ſoumis comme vn » membre de la famille. Tous les eſprits ne ſe plient pas aiſement à » quitter vn de ces perſonnages pour prendre l'autre, & ainſy ſuccellue- » ment jouter tous ces differents Roollets. » (Page 359 v.)

A M. Gueffier encore, le 16 juin 1646 : « Je vous aſſeure, Monſieur, » qu'il faut auoir la foy bien enracinée & des graces de Dieu tres parti- » culieres, pour ſe conſeruer en la pureté de la creance dans ces lieux où » la vraye religion n'a aucun exercice; & que pour cela la conference » d'un homme pieux & ſçauant eſt ineſtimable. Attendant celuy que voſtre » bonté nous procure, nous ſommes obligez de recepuoir l'adminiſtra- » tion des ſacremens de la main de l'aumofnier de M. le Reſident de » Portugal. » (Page 413 v.) Ce Portugais ſ'appelait Manuel Pinto (p. 414), et le religieux français qu'on attendait, « notre pere François » Viogué » (p. 415).

Au même M. Gueffier, 4 aoult 1646 : « Si en l'affaire du Pere Viogué » vous m'avez obligé de voſtre credit & charité, en cet autre rencontre je » dois beaucoup à voſtre prudence d'auoir arreſté l'execution d'un conſeil » pris en la congregation, de *propagandâ fide*, d'enuoyer icy directement » trois Peres Dominicains en habit ſeculier, que je ne pouuois receuoir à » demeurer longtems en cette maiſon ſans ordre de la cour. » (Page 531.)

A Monſieur le comte de Brienne, le 16 février 1647 : « Durant la pre- » miere année que j'ay eſté icy, il n'eſt venu à la Meſſe que huit ou dix » perſonnes, hors ma famille, dont il y en a deux ou trois marchans » François, deux ou trois Allemans, & quelques garçons François qui » ſeruent de laquais chez des Seigneurs de ce pais. Depuis vn mois, » toutes les perſonnes que M. le Comte de la Garde a priſes en France » pour le ſeruice de la Reine ou le ſien eſtans arriuées, noſtre Eglife » eſt augmentée juſqu'à près de cent perſonnes en tout. Je ſuis logé en vn » lieu aſſez eſcarté, dans vn fauxbourg, où on vient ſans bruit. Le Pere » Viogué noſtre Chapelain fait vne petite exhortation de demie heure au » fortir de la meſſe, dans laquelle il ne parle jamais de controuerſe; les » apres diſnées des feſtes, on dit veſpres ſans chanter hautement, & où » ne ſe trouue quaſi perſonne outre ceux de la famille. Voila, Monſei- » gneur, en quoy conſiſte cet exercice ſcandaleux de noſtre religion. » (Bibl. Nat., MS. fr. 17963, p. 76 v. et p. 77.)

Enfin au même comte de Brienne, 11 avril 1648 : « ...le Pere Viogué... » C'eſt vn ſage Religieux, qui rend vn merueilleux deuoir de bon Paſteur » en noſtre Eglife de Suede. » (Bibl. Nat., MS. fr. 17964, p. 263.)

a. Tome V, p. 447.

compagnie qui ſ'y trouuât, le comte de Brégy, ancien ambassadeur en Pologne, venu en Suède dans des deſſeins d'ambition personnelle; Descartes paraît même auoir été mêlé par lui à une intrigue, bien qu'il ſe méfiât et qu'il eût demandé en France quelques renseignements confidentiels sur le personnage<sup>a</sup>. Cependant, il jouiſſait de ſon commerce, qui deuoit être agréable, et ſe liait même avec lui au point de lui écrire enſuite; Brégy ne reſta que ſix ſemaines environ à Stockholm, et les deux dernières lettres que nous ayons de Descartes, lui ſont précifément adreſſées<sup>b</sup>. Mais hors de là, ſoit à la ville ſoit à la cour, perſonne ne ſe rencontraît que l'on pût fréquenter. Chanut ſ'en plaignait déjà en 1646; à plus forte raiſon, notre philoſophe<sup>c</sup>. En

a. Tome V, p. 432 et p. 454-455. Voir auſſi Chanut au Cardinal Mazarin, de Stockholm, le 25 décembre 1649 : « ... Je ne peux rien écrire au ſuiet » du voyage de Monſieur de Bregy en cette Cour, qui faiſt grande » rumeur icy, que ie n'aye ouy ce que la Reine de Suede meſme m'en » dira, & quelques autres perſonnes principales de cet Eſtat. Mon deuoir » eſt de ſeruir pluſtoſt à ſa fortune, que de luy nuire, tant que ie ne ver- » ray point clairement que ſon eſtabliſſement icy, tel qu'il le projette, » puiſſe faire preiudice au ſeruice du Roy ou cauſer des intrigues dange- » reux (*sic*) en cette Cour. Quand il aura veu voſtre Eminence & qu'il » aura priſ ſa permiſſion pour ſe venir rendre ſuedois, ie crois, Monſei- » gneur, que vous me donnerez l'ordre de ma conduite... » (Bibl. Nat., MS. fr. 17965, p. 284 v. et 285.)

A M. le Comte de Brienne, le 25 décembre 1649 : « Je ne ſuis pas » encore aſſés informé de l'eſtat de cette Cour pour entreprendre de » vous en écrire. Il y a même vn rencontre ſur lequel pluſieurs diſcours » m'ont eſté faits de diuers endroits, & dont pourtant je vous ſupplie, » Monſieur, de me permettre de differer à vous en écrire juſqu'au pro- » chain ordinaire. C'eſt au ſuiet de M. de Bregy, qui a eſté ſix ſemaines » en cette Cour, qui ſ'eſt donné à la Reine de Suede, & qui ſ'eſt entremis » de pluſieurs affaires. Comme c'eſt une perſonne que l'honneur & pour » qui l'ay beaucoup d'affection, ie ſeray bien aiſé de ne vous parler de » ſes affaires qu'apres en eſtre bien informé & autant qu'il ſera neceſſaire » pour l'intereſt public que ie le vous faiſſe ſçauoir... » (Page 289.)

b. Lettres du 18 déc. 1649 et du 15 janv. 1650 : t. V, p. 455-457 et p. 466-467.

c. Chanut écrivait à « M. le Febure », le 16 juin 1646 : point de con- » verſation, « il eſt étrange qu'il y ayt icy vne ſi grande diſette d'hommes



réalité, il se trouvait plus isolé dans cette capitale de la Suède, au milieu d'inconnus, que dans sa solitude d'Egmond, où il avait aux environs et dans des villes toutes proches, Alkmaar et Harlem, Amsterdam, Leyde et La Haye, un nombre suffisant d'anciennes et fidèles amitiés.

A la cour, cependant, il eut un ami. Le bibliothécaire Freinshemius, qui l'avait décidé à ce voyage en Suède, lui rendit toute sorte de bons offices, et obtint même de la reine que le philosophe fût dispensé des petits assujettissements du palais. On peut croire aussi qu'il le soutint contre la cabale qui conspira aussitôt contre lui. Les grammairiens ou les philologues, qui comptaient bien profiter seuls du goût de la reine pour l'étude, craignirent que Descartes ne les supplantât. Ils n'étaient pas gens à reconnaître, comme avait fait Saumaise en Hollande, la supériorité de la philosophie sur leur philologie<sup>a</sup>. Le jeune Vossius surtout ne pardonnait pas à Descartes certains propos, que celui-ci semble bien avoir tenus à Christine elle-même. N'avait-elle point honte, lui disait-il, d'apprendre le grec à son âge? Pour lui, il en avait appris tout son saoul, étant petit garçon au collège; mais il était bien aise d'avoir ensuite oublié ces bagatelles<sup>b</sup>. On conçoit l'irritation et la fureur des hellénistes; elle fut telle, que le bruit courut, à la mort de Descartes, qu'ils l'avaient empoisonné. Pure calomnie, d'ailleurs, et assez vite dissipée. Le climat eut tôt fait de les délivrer de ce philosophe incommode. En attendant, l'ironie des choses leur ménagea une sorte de revanche: Descartes eut à s'occuper, non pas de philosophie, ni sans doute de philologie; mais il dut, ce qui était bien plutôt leur métier, composer des vers. Ce fut pour un ballet: trop heureux

» d'entretien. Pour l'ordinaire, leurs visites font froides & serieuses, &  
» leurs debauches & festins longs, petulans & plains d'irognerie. »  
(*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 417 v.)

a. Tome V, p. 430, l. 10-14, et p. 452, l. 4-6. Voir ci-avant, p. 285.

b. Propos rapportés à la fois par Sorbière et par Philibert de la Mare, qui paraissent les tenir l'un et l'autre de Saumaise (le père ou le fils): t. V, p. 459-461.

encore qu'on ne lui eût pas demandé de danser. Mais peut-être l'avait-on fait, et ces vers furent-ils la rançon qu'il paya. Avant lui, l'ambassadeur La Thuillerie, n'avait-il pas dû, presque quinquagénaire et goutteux, sur une invitation royale, figurer dans une « courante » au bal de la cour? Espièglerie de la jeune reine, qui était alors dans toute la gaité de sa vingtième année. Notre philosophe paraît d'ailleurs s'être prêté de bonne grâce à cette petite sujétion de cour, comme avait fait déjà son ami Chanut. En 1646, celui-ci se souvint, après vingt ans, que lui aussi avait versifié, et composa en l'honneur de la reine une ode, sans doute latine, qui fut soumise au jugement de l'arbitre réputé à Paris, Jean Chapelain lui-même. Chanut s'excusait d'envoyer, disait-il, « ces fleurs du septentrion, ces » percenciges, à qui cultive les roses du Parnasse<sup>b</sup>. Nous

a. Tome V, p. 458-459: récit de Baillet. Au sujet de La Thuillerie, Chanut écrivait à Brassat, le 20 janv. 1646: « Sa goutte, à ce que j'ap-  
» prends du passé, ne l'a point quitté si nettement qu'elle a de coutume.  
» Il luy reste toujours vn peu de douleur sur vn pied, dont la guerison  
» est fort retardée par son affiduité auprès de la Reyne, qui même,  
» nonobstant sa canne à la main & ses fouliers renouéz de galands, le  
» prit dernièrement pour danser vne courante. Il quitta espée & cappe,  
» & avec toute sa foiblesse, s'il n'eusse pas fa courante par (*lire fort?*)  
» haut, au moins en marqua il le plan (*lire pas?*) jultement & de bonne  
» grace... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 99.)

b. Chanut et Freinshemius avaient composé, sous forme d'ode, chacun un éloge de la reine de Suède. Les deux pièces furent envoyées à Paris, où M. de Lionne, à qui elles étaient adressées, les soumit au jugement de Chapelain. On a la réponse de celui-ci, datée du 4 avril 1648: « Il est  
» certain, Monfr, que ces deux Odes font fort belles, fort morales & fort  
» latines, & que ce n'est pas sans raison que vous y avez remarqué cet air  
» galand qui se rencontre si rarement dans les matieres philosophiques.  
» Sans preoccupation neantmoins, je croy vous pouvoir dire que celle du  
» Resident a je ne sçay < quoy > de plus fin & de plus poetique que  
» celle du bibliothequaire... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 388 v.) Et  
plus loin: « Il y a longtemps que je reconnois la force de Monsieur Cha-  
nut en ce genre d'écriture, & nostre ancienne amitié ne luy a pas permis  
» de me cacher ce talent, dans lequel il laiffe bien loing derriere foy  
» plusieurs de ceux qui en font leur exercice principal, bien qu'il  
» cultive peu, & qu'il y ait plus de vingt ans qu'il a fait diuorle avec les  
» Mules... » (Page 388 v. et 389.) Et enfin: « Mais, Monfr, vous



n'avons plus les vers de notre philosophe; ils avaient pour titre *La Naissance de la Paix*, et célébraient à la fois la paix de Westphalie, récemment conclue, et l'anniversaire de la naissance de Christine, le 18 décembre. Descartes pouvait se croire revenu à ses années de La Flèche: il entendait parler de grec, et lui-même travaillait à la composition d'un ballet; c'était une occupation, faute de mieux. Brégy, déjà parti de Stockholm, lui avait sans doute fait promettre de lui envoyer ce badinage: Descartes n'y manqua pas, sans en tirer autrement vanité, mais non plus sans fausse honte<sup>a</sup>. Et le jeu ne lui déplut pas, puisqu'il composa en outre une comédie, ou plutôt une pastorale, ou, comme dit Baillet, une « fable boca-

» me permettez de vous dire qu'en cecy j'estime encore plus la Reine de  
» Suede que les Poetes. Cela est beau & admirable mesme à vne per-  
» sonne de cette naissance & de cet aage, de mediter si hautement & si  
» sagement sur des sujets si esteuez & si raisonnables. J'y vois quelque  
» chose de plus grand que la couronne. » (Page 389.)

Cette lettre de Chapelain fut envoyée par Lionne à Chanut, le 17 avril 1648. Chanut remercia le 23 mai. Sa lettre se termine ainsi: « Je suis  
» afeuré qu'il (M. Chapelain) ne vous scauroit rien donner de meilleur  
» que de son propre creu, & que vous ne desirerez plus de pereneiges  
» du septentrion, quand il vous presentera des roles du Parnasse. » (Page 387 r. et v.)

Plus tard, en 1656, Chapelain demandera que les inscriptions de Chanut pour le tombeau de Descartes soient insérées au Vol. I des *Lettres*, publié en 1657. (Voir t. V, p. 627.) Voir ci-après, *Appendice IX*.

a. Tome V, p. 457, l. 14-16: lettre du 18 déc. 1649: « Vers d'un ballet  
» qui fera danfé icy demain au soir. » Cette lettre parvint à destination en un triste moment. Brégy reçut en voyage la nouvelle que son père « M. le  
» Prefident de Flecelles » venait de mourir. Dans une lettre que lui écrivit Chanut, d'Amsterdam, le croyant à Stockholm, le 13 nov. 1649, on lit cette phrase de consolation: « ...le remede ne peut estre que la  
» conuerfation des amis, qui diuertit l'attention de l'esprit a (*lire de?*) ces  
» objets tristes, & calme la douleur en la diuertissant, comme on feiche  
» vn ruisseau en le coupant en plusieurs rigoles... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 273.) — Déjà Pierre Petit, dans sa lettre à Chanut, de nov. 1646, envoyait à Stockholm « le dessein d'un ballet, que (disait-il) je vous  
» prie d'examiner, & à l'exécution duquel je m'affeure que vous  
» contribuerez beaucoup. Pleust à Dieu qu'il me fust permis d'en aller  
» aussi bien estre l'intendant & le spectateur, comme j'en ay esté le  
» poëte & l'ordonnateur. » (*Œuvres de Pascal*, t. I, 1908, p. 344-345.)

» gère<sup>a</sup>. » On était en Suède, « au milieu des rochers et des  
» glaces<sup>b</sup> »; raison de plus, pour ce Français exilé, de se souvenir des prairies du Lison, et de l'*Astrée*, le roman en vogue à Paris au temps de sa jeunesse.

Cependant Chanut était enfin arrivé. Il revenait, non plus comme simple résident, mais avec le titre d'ambassadeur. La reine le reçut sans retard, le 23 décembre, et Descartes assista à la cérémonie de la première audience<sup>c</sup>. Mais presque aussitôt Christine partit pour Upsal, et son absence se prolongea quinze jours, c'est-à-dire la première moitié de janvier 1650<sup>d</sup>. Avait-elle jusqu'alors beaucoup philosophé avec son hôte venu pour cela? Il est peu probable. Celui-ci pensait de plus en plus à regagner la Hollande. Sous ce climat de la Suède il ne se sentait pas dans son élément; le froid augmentait: les pensées des hommes se gèlent en ce pays, disait-il, aussi bien que les eaux<sup>e</sup>. Dans le désœuvrement dont il souffrait, et sans doute sur le désir de la reine, Descartes se fit peindre; et on conserve à Stockholm un portrait de lui, que fit alors le peintre attiré de la cour, un Hollandais, élève de Van Dyck, David Beck<sup>f</sup>.

a. Tome XI, p. 661-662.

b. Tome V, p. 349, l. 13.

c. *Ibid.*, p. 468. L'anecdote ici rapportée se trouve déjà dans la correspondance de Chanut. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 275.)

d. *Ibid.*, p. 466, l. 10-13: lettre du 15 janv. 1650. Déjà Chanut écrivait le 5 janvier 1647: « Les festes de Noël ont aussi écarté la plupart du  
» Confeil; car on fait delices icy d'aller à la campagne au plus fort de  
» l'hiver. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 2-3.)

e. Lettre à Brégy: p. 467, l. 3-4, 19-20, etc. L'année précédente, Chanut écrivait à M. de Brienne, 27 févr. 1649: « Le vous coniuureray  
» que ie ne voye point l'hiver prochain cinq mois durant fans degel la  
» neige sur la terre, comme nous l'auons presentement. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 165.)

f. DAVID BECK, né à Delft, le 25 mai 1621, étudia la peinture sous Anthony van Dyck, et peignit successivement à la cour de Charles I<sup>er</sup> en Angleterre, où il enseigna le dessin aux deux jeunes princes (plus tard Charles II et Jacques II); puis à la cour de France, enfin à la cour de Suède, où la reine Christine, dont il fit plusieurs fois le portrait, le créa son premier chambellan. Fatigué de la servitude où le tenait la reine, il finit par s'y soustraire, et retourna en Hollande, où il mourut à La Haye,



L'artiste, sans doute pendant la pose, au cours de ses entretiens avec son modèle, avait été ramené par celui-ci à des sentiments de religion ; ce trait est rapporté par Baillet qui, à plusieurs reprises, se plaît à nous montrer un Descartes convertisseur<sup>a</sup>.

le 20 décembre 1656. Le portrait de Descartes a été retrouvé récemment à l'Observatoire de l'Académie des Sciences de Stockholm. A la suite d'une correspondance échangée entre Gustave Retzius, membre de cette Académie, et Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, une copie en fut envoyée à Paris, et placée dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Institut.

Baillet ne parle point de ce portrait, pas plus que de celui de Frans Hals. Mais il mentionne David Beck en ces termes :

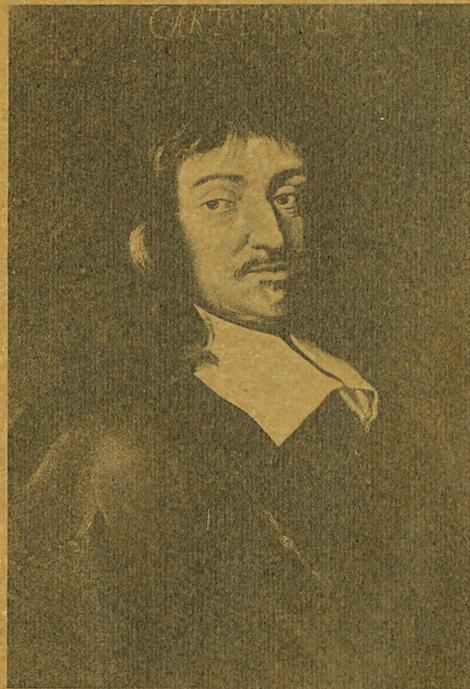
« Les ouvrages (*de Descartes*) n'ont encore rendu Athée jusqu'ici » aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant ; mais par une bénédiction dont il a plu à Dieu de les honorer, ils ont converti quelques » Athées par leur simple lecture. [*En marge* : Réf. Mf. de Chanut.] C'est » au moins le témoignage qu'un Peintre de Suède nommé Beek a rendu » publiquement de luy-même chez M. l'Ambassadeur de France à » Stockholm. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 508.)

Sur un autre portrait de Descartes que son ami Bloemaert aurait obtenu, qu'il se fit faire avant de quitter la Hollande, voir Baillet, d'après une *Rélat. MS. de M. de la Sale*, p. 411, de notre t. V.

Bloemaert étant curé de Harlem (voir ci-avant, p. 290), il aura pu fort bien s'adresser au peintre en renom de cette ville, et ce serait une présomption en faveur de l'attribution à Frans Hals du portrait de Descartes qui est au Musée du Louvre.

a. BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 527 : « C'est ainsi que M. Descartes, sans » être convertisseur ou controversiste de profession, faisoit insensiblement » revenir les esprits de l'éloignement & des préventions, où ils étoient à » l'égard de l'Eglise catholique. Mais on peut dire que sa conduite n'étoit » pas moins édifiante que ses discours. Il ne faisoit pas confiter tous les » devoirs d'un véritable Chrétien dans un culte intérieur seulement, » comme font plusieurs Philosophes. [*En marge* : Réf. d'un Maître à » danser, qui avoit fait la communion Pascale avec luy.] Il étoit fort foigneux de l'accompagner de tous les exercices d'un bon Catholique ; » & il s'acquittoit de toutes ses obligations, comme auroit fait le plus » humble & le plus simple d'entre les Fidèles. Il fréquentoit sur tout les » Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, avec toutes les dispositions » d'un cœur contrit & d'un esprit humilié, autant qu'il est permis de s'en » rapporter à la foy des Confesseurs qui gouvernoient sa conscience en » Hollande [un P. de l'Oratoire] & en Suède [un Augustin] ? »

BAILLET encore, *ibid.*, p. 527 : « La précaution à laquelle il s'étoit affujetti en entrant dans des pays de différente Religion, l'avoit tellement





L'artiste, sans doute pendant la pose, au cours de ses entretiens avec son modèle, avait été ramené par celui-ci à des sentiments de religion ; ce trait est rapporté par Baillet qui, à plusieurs reprises, se plaît à nous montrer un Descartes convertisseur.

le 20 décembre 1656. Le portrait de Descartes a été retrouvé récemment à l'Observatoire de l'Académie des Sciences de Stockholm. A la suite d'une correspondance échangée entre Gustave Reizius, membre de cette Académie, et Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, une copie en fut envoyée à Paris, et placée dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Institut.

Baillet ne parle point de ce portrait, pas plus que de celui de Frans Hals. Mais il mentionne David Beck en ces termes :

« Les ouvrages (de Descartes) n'ont encore rendu Athée jusqu'ici aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant ; mais par une bénédiction dont il a plu à Dieu de les honorer, ils ont converti quelques Athées par leur simple lecture. [En marge : Réf. M. de Chanut.] C'est au moins le témoignage qu'un Peintre de Suède nommé Beek a rendu publiquement de luy-même chez M. l'Ambassadeur de France à Stockholm. » [BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 508.]

Sur un autre portrait de Descartes que son ami Bloemaert aurait obtenu, qu'il se fit faire avant de quitter la Hollande, voir Baillet, d'après une *Rélat. MS. de M. de la Sale*, p. 411, de notre t. V.

Bloemaert étant curé de Harlem (voir ci-avant, p. 290), il aura pu fort bien s'adresser au peintre en renom de cette ville, et ce serait une présomption en faveur de l'attribution à Frans Hals du portrait de Descartes qui est au Musée du Louvre.

a. BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 527 : « C'est ainsi que M. Descartes, sans être convertisseur ou controvertiste de profession, faisoit insensiblement revenir les esprits de l'éloignement & des préventions, où ils étoient à l'égard de l'Eglise catholique. Mais on peut dire que sa conduite n'étoit pas moins édifiante que ses discours. Il ne faisoit pas consister tous les devoirs d'un véritable Chrétien dans un culte intérieur seulement, comme font plusieurs Philosophes. [En marge : Réf. d'un Maître à danfer, qui avoit fait la communion Pascale avec luy.] Il étoit fort soigneux de l'accompagner de tous les exercices d'un bon Catholique ; & il s'acquittoit de toutes ses obligations, comme auroit fait le plus humble & le plus simple d'entre les Fidèles. Il fréquentoit sur tout les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, avec toutes les dispositions d'un cœur contrit & d'un esprit humilié, autant qu'il est permis de s'en rapporter à la foy des Confesseurs qui gouvernoient sa conscience en Hollande [un P. de l'Oratoire] & en Suède [un Augustin] ? »

BAILLET encore, *ibid.*, p. 527 : « La précaution à laquelle il s'étoit affujéti en entrant dans des pays de différente Religion, l'avoit tellement





Notre philosophe n'eut d'autre occupation scientifique que de relever, chaque matin, la hauteur du vif-argent dans des tuyaux de verre<sup>a</sup>; du fond de l'Auvergne, Pascal avait prié Chanut de faire ces observations à Stockholm, afin de les comparer à celles que lui-même faisait à Clermont-Ferrand : en l'absence de Chanut, Descartes s'acquitta volontiers de ce soin, ne gardant point rancune à Pascal, de l'avoir oublié en 1648. Il voulut toutefois, ne devant pas demeurer longtemps en Suède, y laisser au moins une marque de son passage. A la demande de la reine, il rédigea les statuts<sup>b</sup> d'une Académie. L'un d'eux est significatif : interdiction aux étrangers d'en faire partie. Le philosophe entendait sans doute ménager par là les susceptibilités des savants de Suède ; mais peut-être aussi voulait-il rester libre de s'en aller, sans qu'on pût avoir aucune raison de le retenir.

On parlait cependant pour lui d'un établissement avantageux, comme il n'en avait point trouvé en France. Mais lequel eût-ce été ? Christine ne pouvait guère disposer, en faveur d'un étranger, que de quelque bénéfice dans les territoires d'Allemagne que la paix de Westphalie venait d'attribuer à la Suède. Ici encore c'eût été, par une singulière ironie des choses, aux dépens de quelque monastère, que la reine luthérienne eût dépouillé sans scrupule après sécularisation. Et comment Descartes, si catholique, aurait-il pu, en conscience, accepter un bienfait de cette origine ? Son ami Chanut s'y serait opposé, comme il l'avait fait déjà, pour un autre Français, celui-là calviniste, le médecin Du Ryer ? Celui-ci s'était fait octroyer

↳ rendu discret & retenu, qu'il ne parloit presque jamais sans édifier, ni  
» sans imprimer du respect & de l'estime pour la Religion qu'il professoit.  
» C'est ce qui fit dire à un Capitaine de Vaillieu, [*en marge* : Réf.  
» MS. de Porl. & Chanut], qui étoit Déiste & Libertin, que s'il avoit  
» à choisir une secte de Religion, il n'en prendroit point d'autre que  
» celle de M. Descartes, après quelques entretiens qu'il avoit eus avec  
» luy. » Voir encore ci-avant, p. 517, et t. IV, p. 318-319.

a. Tome V, pp. 447-449 et 475-476. Voir ci-avant, p. 518-519.

b. Tome XI, p. 663-665. Et t. V, p. 476-477.

par la reine, en récompense de ses services, une part des revenus d'un monastère de femmes dans l'archevêché de Brême. Les religieuses sollicitèrent la protection du roi de France; et Chanut reçut de Paris l'ordre de faire à Stockholm quelques représentations. Du Ryer se plaignit même que le gouvernement de son pays vint ainsi mettre obstacle à sa fortune. Il n'en réussit pas moins à obtenir ce qu'il voulait<sup>a</sup>. Mais un tel

a. Lettre de Chanut à M. de Brienne, 4 juillet 1648 : « requête des » Dames religieuses du Monastere neuf de l'Archeuefché de Bremen », à l'effet d'être maintenues en leurs biens, transmise à Chanut par son collègue à Hambourg M. de Meulles, pour être présentée à la reine de Suède. Celle-ci l'accueillit froidement; son médecin français M. du Ryer et un autre médecin allemand avaient déjà obtenu d'elle ce don. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 506 r. et v.) Dans une lettre suivante, à M. de Servien, 15 août 1648, Chanut revient sur cette question des « Monasteres catholiques en l'archeuefché de Bremen ». On aurait voulu « les » conferuer au moins iufques à ce qu'un traité de paix ait changé l'estat » des affaires... Mais un M. de Linde general-major a demandé à la Reine de Suede tous les biens en fonds de l'abbaye des Religieuses du » monastere neuf en lad<sup>e</sup> Archeuefché. Sa Majesté luy a accordé pour en » jouir apres la paix... » (Page 606 r. et v.) « Monsieur du Rier & vn » autre medecin de la Reine, ayant eu aduis que, outre les biens de la » constitution ou dotation du monastere donnez aud. fleur de Linde, ces » pauvres filles auoient quelques rentes constituées des deniers de leur » espargne, ils les ont demandez à la Reine & les ayant obtenus... » (Page 607.) Cette fois Chanut intervient. Dépit de Du Ryer : « M. du » Ryer m'est venu voir l'esprit vn peu aigry, & trouuant mauuais que je » me meffasse de ces affaires. » (Page 607 r. et v.) Chanut tient bon, & invoque le commandement de leurs Majestez « d'affister en leur nom ces » monasteres ». « Il (*Du Ryer*) a donc tourné sa plainde contre la » France, disant que, si elle ne luy faisoit pas du bien, elle ne se deuoit » point oppofer aux liberalitez que la Reine de Suede luy faisoit... » (Page 607 v.) Explication un peu vive. On en réfère à Son Eminence le cardinal. Mais le médecin eut ce qu'il voulait. Voir t. V, p. 489, témoignage de Baillet.

Pourtant l'affaire avait paru d'abord devoir s'arranger : Chanut du moins avait eu bon espoir, comme il l'écrivait au comte de Brienne, le 8 juin 1647 : « Salulus a escrit à Monsieur du Rier, Medecin de la Reine » de Suede, qui est françois & Caluiniste, une deduction exacte de toute » cette dispute, afin qu'il en informe la Reine, qu'il dit estre preuenue de » l'opinion que ie luy ay donnée, que les Catholiques auoient le droit de » leur côté, que la France estoit obligée à leur protection & que cela

projet, à supposer qu'on y pensât pour Descartes, n'eût pas le temps de se réaliser.

La reine avait enfin pris jour pour se faire expliquer par Descartes lui-même sa philosophie : elle lui donnait rendez-vous dans son cabinet d'étude, trois fois par semaine, à cinq heures du matin<sup>a</sup>. Christine, avec sa jeunesse et sa belle santé, supportait sans peine cette heure matinale, hiver comme été; encore Chanut ne l'approuvait-il pas en cela, et souhaitait fort que le mariage vint bientôt y mettre ordre<sup>b</sup>. Mais notre philosophe n'était plus d'âge à affronter ainsi, bien avant le jour, la gelée et la neige au dehors, lui surtout si frileux et qui jamais

» n'importoit point à la Suede. | Ledit fleur du Rier, avec lequel j'entre- » tiens intelligence, n'a point tant deféré au zele de sa religion, qu'il ne » m'ait descouuert qu'il auoit charge de faire voir sa lettre à la Reine, & » d'aider à luy faire prendre résolution de tenir ferme. Il ne se peult dif- » penser du premier; pour le second, ie l'ay prié de ne s'en point meller, » & iufques icy j'ay plus fuiet de croire qu'il est plus françois qu'hugue- » not. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 373 v. à p. 374 r.)

Descartes possédait, dit Borel, *fix à sept mille livres* de rente, provenant d'héritages. Baillet, cependant, fait le compte de ces héritages et n'arrive pas à pareille somme, « à moins (dit-il) que d'y joindre une pension viagère de huit cent livres, qu'il s'étoit fait créer en Hollande, par un contrat en parchemin, écrit en Flamand, & scellé du grand sceau de la Province de Hollande, dont on ne nous a point appris la date ». (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 460-461.) Baillet raconte aussi, d'après Sorbière, *Lettres & Discours*, p. 681, que Descartes avait placé de l'argent à la banque d'Amsterdam, et que cette banque lui produisait deux mille livres de rente. (Page 460.) Voir ci-avant, pp. 14, 42-43 et 434-435, notes.

a. Sur cette heure si matinale, surtout en plein janvier, nous avons le témoignage de Chanut, dans une lettre officielle à M. de Brienne, écrite le 12 février 1650, c'est-à-dire au lendemain du décès : t. V, p. 470-471. Peut-être Chanut fut-il plus affirmatif encore dans une lettre à l'abbé Picot, écrite le jour même, 11 févr., et que nous n'avons plus : Baillet en parle dans sa relation, p. 492 de notre t. V.

b. Chanut écrivait, assez gaillardement, à « M. le Prince Charles » Palatin » (dont on parlait comme du futur mari de Chrilline de Suède), le 13 mars 1649 : « ... La Reine a esté trauaillée pendant quinze jours » d'un rhume, qui luy caufoit vne toux incommode. Maintenant elle s'en » porte bien, graces à Dieu. l'ay sceu que ses Medecins l'ont aduertie » qu'elle priit plus de soin de sa santé, & que pour cela elle deuoit moins » trauailler son esprit dans l'estude. Je peux iurer à vostre Alteffe que ie

ne s'était levé tôt. Au collège même, ses maîtres le laissaient au lit le matin autant qu'il voulait; plus tard, il continua d'y rester jusqu'à une heure assez avancée. Il y travaillait d'ailleurs, ou plutôt, comme il le disait lui-même, il laissait insensiblement les rêveries du jour (ainsi appelait-il ses méditations) se mêler aux derniers rêves de la nuit<sup>a</sup>. Chanut eut beau lui donner son carrosse pour le conduire au palais : la maison de l'ambassadeur était dans un quartier assez éloigné<sup>b</sup>, on avait le temps de se refroidir en chemin. Chanut lui-même venait d'être malade pendant huit à dix jours, mais s'était guéri; moins heureux, Descartes tomba malade à son tour, et mourut.

Nous avons quelques détails sur sa maladie<sup>c</sup>, qui était une

» luy represente souuent la même chose; mais elle ne nous croit pas.  
 » Cette victoire, Monfeigt, vous est referuée; & si maintenant la raison de  
 » sa fanté ne la peut obliger à demeurer au liéd vn peu plus tard, vostre  
 » consideration l'y refoudra quelque iour, & ie prie Dieu que ce iour ne  
 » soit pas differé long temps. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 186 r. et v.) Sur ce sujet délicat, Chanut écrivait à M. de Brienne, 20 mars 1649 : « (déclaration de la Reine au Senat)... que la fuettion au mariage auoit certaines conditions qu'elle ne pouuoit encore gouster, ny même déterminer quand elle pourroit vaincre la repugnance qu'elle y fentoit présentement... » (Page 202 r.)

a. Voir ci-avant, p. 20, note b (témoignage de Lipstorp); et p. 73-74, note a (témoignage de Le Vasseur). Voir aussi t. I, p. 198-199, dans une lettre à Balzac, l'aveu de Descartes lui-même. Il est vrai qu'il avait, ce semble, l'habitude de se coucher tard : t. II, p. 361, l. 7-10, et p. 388, l. 21-23.

b. Voir ci-avant, p. 540, note, 16 févr. 1647. Quant au carrosse, Chanut aussitôt arrivé à Stockholm, en avait fait venir un de Hollande, par les soins de Brasset, ou plutôt de Mad<sup>e</sup> Brasset. Ce fut même toute une affaire. Il écrivait, entre autres, à Brasset, le 24 mars 1646, à propos de ce carrosse : « ce n'est point vn office qui regarde simplement les femmes, car je reconnois tous les jours qu'il m'est impossible de m'en passer, veu la faleté des rues de cette ville, & la nécessité de me mettre quelquefois à l'air pour ceux qui passent vne vie sedentaire ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 219.)

c. Toutes les relations que nous en avons, ont été reproduites, t. V, p. 470-500 : lettres de Chanut, p. 470-476; de Saumaise fils, p. 476-477; du médecin Wullen, p. 477-479; relation de Clerselier, p. 481-485; note de Sorbière, p. 485; de Philibert de La Mare, p. 485-486; relation de Baillet, p. 486-494.

pneumonie. Elle dura juste neuf jours. Son compatriote Du Ryer n'étant point là, Descartes ne voulut pas d'un autre médecin. Il fallut presque un ordre de la reine, pour le forcer à recevoir les visites d'un Allemand, Wullen, qu'il regardait comme son ennemi, et qui certes ne l'aimait guère. Notre philosophe l'accueillit fort mal; il entendait se soigner lui-même, ce qui consista les six premiers jours à ne rien faire du tout, sinon garder le lit; puis il reconnut qu'il était plus mal qu'il n'avait cru d'abord, mais refusa la saignée qu'on prétendait lui imposer suivant la mode du temps : « Épargnez le sang français », disait-il au médecin allemand<sup>a</sup>. Il se contenta d'un remède, sinon de bonne femme, au moins de paysan, qu'il avait vu réussir en Hollande : légère infusion de tabac dans une boisson chaude, eau-de-vie ou vin d'Espagne<sup>b</sup>. La fièvre augmenta; les poumons se prirent : il expira le 11 février 1650, à quatre heures du matin.

Wullen rédigea aussitôt, sous forme de lettre à un ami de Hollande, un bulletin précis et sec, du ton d'un médecin Tant-pis, presque satisfait de voir mourir un malade qui ne s'était pas soigné selon les règles<sup>c</sup>. La reine, qui se fit lire cette lettre, n'y trouva rien à changer. Peut-être fut-elle surprise de cette fin si rapide d'un philosophe qui avait parlé jadis de prolonger

a. Le mot a été conservé par Wullen lui-même : t. V, p. 477. Voir aussi p. 490. Descartes finit cependant par se faire saigner; il eût peut-être commencé par là, si le médecin français eût été à Stockholm : c'était le grand remède de Du Ryer. On lit, en effet, dans une lettre de Chanut au comte de Brienne, 16 mai 1648 : « la reine... tombée malade la nuit précédente, d'une fièvre violente avec grande douleur de teste, & vne toux qui faisoit apprehender vne inflammation de poulmon. Elle a été feignée trois fois en deux jours, maintenant la fièvre est quasi esteinte. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 358-359.) Et à Servien, le même jour : « ...M. du Ryer l'a traitée à notre mode & n'a pas espargné son sang : il en a tiré trois fois en deux jours, & avec l'aide d'autres petits remèdes il a esteint la chaleur de la fièvre. » (Page 366 v.)

b. Tome V, pp. 478, 486 et 492.

c. Lettre rédigée le jour même du décès, 11 févr. 1650, à Guillaume Pison, médecin de Leyde. Voir t. V, p. 477-479.



la vie humaine indéfiniment<sup>a</sup>. Un sot article d'une gazette rappela aussi ce propos, en traitant Descartes de fou<sup>b</sup>. Mais cette malveillance fut une exception. Sorbière lui-même, comme s'il se préparait à une réconciliation posthume avec le grand homme qu'il avait méconnu, ne parla qu'avec respect de ses derniers moments<sup>c</sup>.

Ils furent simples et dignes : Descartes écrivit ou du moins dicta une lettre pour ses frères, leur recommandant surtout sa vieille nourrice, qu'il n'avait jamais oubliée et dont la pensée lui revint à son lit de mort<sup>d</sup>; puis s'armant d'un courage, qui paraît lui avoir été facile : « Ça, mon âme, dit-il, il faut » partir<sup>e</sup>. » Est-il besoin d'ajouter qu'il mourut religieusement, on peut même dire pieusement, assisté par le P. Viogué ? Les croyances et les pratiques religieuses qu'il avait conservées toute sa vie, sans jamais, semble-t-il, les mettre en question, non seulement lui permettaient de faire une fin édifiante, mais lui en faisaient même un devoir de conscience. Baillet et Clerkselier insistent, naturellement, sur ce point capital à leurs yeux : ne fallait-il pas écarter du philosophe tout soupçon d'irréligiosité ? Mais en outre les témoignages concordent, et Clerkselier,

a. C'était encore là le sujet de ses entretiens pendant les derniers mois de sa vie; ou du moins ce fut là ce qui frappa le plus Christine : mais alors, « ses oracles l'ont bien trompé », disait-elle de Descartes, dans une lettre à Saumaise. On le voit, la reine plaisante, *jocose ad Salmasium scribebat*. Voir t. V, p. 461, témoignage de Philibert de La Mare. Enfin, on lit dans Baillet, *loc. cit.*, t. II, p. 452, sous la rubrique *Mém. MS. d'Auz(ou) & de Leibn(itz)* : « L'abbé Picot étoit si persuadé de la certitude de ses connoissances sur ce point, qu'il auroit juré qu'il luy » auroit été impossible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans : » & que sans une cause étrangère & violente (comme celle qui deregla sa » machine en Suede), il auroit vecu cinq cens ans, après avoir trouvé » l'art de vivre plusieurs siècles. »

b. Tome X, p. 630, et t. XI, p. 670-672.

c. Tome V, p. 485. Voir ci-avant, p. 429-430, note c.

d. Voir ci-avant, p. 15. Voir aussi, t. V, p. 470, le témoignage de Catherine Descartes, nièce du philosophe, et fille de son frère aîné Pierre. Il ne fut publié qu'en 1693 ; mais, dès 1660, le fait avait été rapporté par Clerkselier, t. V, p. 482-483.

e. Tome V, p. 482, relation de Clerkselier.

d'ailleurs, ne faisait que reproduire celui du principal témoin, qui était son beau-frère Chanut.

Ainsi devait finir, surtout à l'étranger, et en pays protestant, un gentilhomme résolu à témoigner, au moins par point d'honneur, qu'il restait fidèle jusqu'au bout à ses obligations de sujet catholique du roi de France. Mais quels étaient, au fond, les sentiments intimes du philosophe ? A deux reprises, dans des lettres privées (lettres de consolation, il est vrai, et à des huguenots, auxquels il ne pouvait guère tenir un autre langage), il découvre franchement sa pensée. A la hauteur intellectuelle et morale où ce grand esprit s'était élevé, peu importait le culte où il se trouvait engagé du fait de sa naissance et de son éducation : il garda toute sa vie le même, parce qu'en vérité c'était là quelque chose d'extérieur, qui tenait surtout aux circonstances, et ne valait pas la peine qu'on le changeât. Mais là n'était point pour lui l'essentiel, que voici. A son ami Pollot, qui venait de perdre un frère, il écrivait en janvier 1641 : « Il » n'y a aucune raison ni religion, qui puisse faire craindre du » mal après cette vie à ceux qui ont vécu en gens d'honneur ; » au contraire, l'une et l'autre leur promet joie et récom- » pense<sup>a</sup>. » Et le 13 octobre 1642, à son ami Huygens, qui avait fait aussi la même perte, il assure « qu'il ne peut concevoir » autre chose de la plupart de ceux qui meurent, sinon qu'ils » passent dans une vie plus douce et plus tranquille ». Et qui lui donne cette assurance ? La foi ou la raison ? Toutes deux apparemment. Mais il avoue ici ce qu'il appelle « son infir- » mité » : bien qu'il ait la volonté de croire, et que même il croie très fermement tout ce qui lui est enseigné par la religion, « les choses dont il est persuadé par des raisons naturelles, le » touchent, dit-il, bien plus que celles que lui enseigne la foi » seulement<sup>b</sup> ». Le philosophe l'emporte donc sur le croyant ; s'il est persuadé de la vie future (une vie surtout bienheureuse, comme le pensait Socrate dans l'antiquité), ce n'est pas tant

a. Tome III, p. 279, l. 27-31.

b. *Ibid.*, p. 580, l. 12-28.